

système ne ferait disparaître aucune des anomalies qui s'opposent à l'établissement d'une filiation directe entre les manuscrits de ces diverses familles. En outre, si l'on veut admettre que le texte le moins altéré soit celui de la deuxième famille ou celui de la troisième, on se heurte immédiatement à une difficulté dont il est impossible de se tirer sans avoir recours à des hypothèses dénuées de fondement. Car, les manuscrits de la deuxième et de la troisième famille contenant un passage sur la mission de saint Denis l'Aréopagite en Gaule, ne peuvent être antérieurs au IX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la légende s'est formée, et alors l'hagiographe aurait sciemment altéré la vérité lorsqu'il a dit avoir écrit son œuvre 18 ans seulement après la mort de sainte Geneviève. Nous ne pensons pas qu'il soit de bonne critique d'affirmer sans raisons un fait aussi grave lorsqu'il est facile de trouver une explication plus convenable. Quant aux manuscrits de la quatrième famille, ils ne peuvent pas davantage représenter le texte primitif. Ils contiennent également le passage relatif à l'apostolat de saint Denis; ils en contiennent d'autres qui, relatant des faits accomplis postérieurement au VI<sup>e</sup>, ne peuvent se trouver dans une œuvre écrite au commencement de ce même siècle<sup>1</sup>. Enfin, si les manuscrits de la première famille ne sont qu'un abrégé de ceux

façon digne de foi. Cette lettre qui se trouve parmi les papiers de Prévot, conservés à la Bibliothèque sainte Geneviève, n'est pas encore classée: elle doit prendre place dans la division H. F, in-4°. — Claude du Molinet, le génovéfain, dans l'ouvrage qu'il a consacré à la vie de sainte Geneviève (*cf. plus haut, p. I, n. 2*) s'efforce également de prouver que le ms. H.2.L. de la Bibl. sainte Geneviève, d'après lequel il a fait son étude, est préférable à tous les autres, et l'une des preuves qu'il apporte à son opinion, c'est que ce texte étant d'une latinité moins pure que le texte publié par les Bollandistes, est par conséquent plus ancien. Il est à peine besoin de dire que cette preuve n'a pas de valeur; au VI<sup>e</sup> siècle on savait et on écrivait mieux le latin qu'au IX<sup>e</sup>. — Rappelons que le travail de Du Molinet est inédit. Il est conservé à la Bibl. sainte Geneviève sous la rubrique H. 24, F., in-fol. Sur ce point particulier voir les pp. 79 à 89. Nous croyons intéressant de faire savoir qu'à la page 118 ce manuscrit renferme une empreinte du sceau de Childéric I, sur cire rouge, prise probablement sur l'original, et en très bon état de conservation.

1) Les manuscrits de la 4<sup>e</sup> famille citent des événements tirés des Vies de saint Benoît du mont Cassin, et de saint Evurce, évêque d'Orléans (*par.*